

garanties nécessaires. La seule chose que vous désirez y ajouter, c'est un aperçu de l'opération dans le même sens que le prospectus de Lorient.

« Au reste le commerce de Chine est à la fois le plus connu, le plus solide et le moins sujet aux changemens. Ses bénéfices ont été certains dans tous les tems.

« Je vous citerai à l'appui de mon opinion ce qui fut fait en 1783 lors de l'expédition de mon père; il n'y eût ni plan, ni prospectus offert aux actionnaires, on se borna à une publication de l'expédition, ainsi que j'en ai entretenu M. Portal; les souscriptions furent remplies et l'opération eût son cours.

« Je crois devoir vous prévenir *confidentiellement* que S. M. envoie une frégate en Chine, ce voyage a certainement un but politique, mais il ne peut qu'être infiniment avantageux à notre opération et lui préparer toutes les chances de succès.

Le 6 avril 1816¹, M. de VAUBLANC², Ministre de l'Intérieur, donnait les assurances suivantes aux Membres de la Chambre de Commerce :

MESSIEURS, les observations que vous m'avez adressées, sur la nécessité d'encourager les expéditions destinées pour les mers de l'Inde et de la Chine, m'ayant paru mériter d'être prises en considération, j'ai invité S. E. le Ministre des Finances, à examiner si les dispositions à prendre à cet égard, ne seraient point susceptibles d'être insérées dans la nouvelle loi sur les Douanes.

M. le Comte Corvetto³ me fait connaître, que l'utilité d'accorder des facilités au grand commerce extérieur a été sentie,

1. Archives de la Chambre de Commerce de Bordeaux.

2. Vincent Marie VIÉNOT, Comte de VAUBLANC, né à Saint-Domingue, 2 mars 1756; † à Paris, 21 août 1845; ministre de l'Intérieur, 24 sept. 1815; remplacé le 8 mai 1816, par M. Lainé.

3. Louis-Emmanuel, Comte Corvetto, né à Gênes en 1756; † dans cette ville en 1822; ministre des finances 28 sept. 1815, à la place du Baron Louis.